

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 13713

Numéro SIREN : 523 371 052

Nom ou dénomination : KINOUGARDE

Ce dépôt a été enregistré le 14/02/2018 sous le numéro de dépôt 14948



20180149482017

DATE DEPOT : 14/02/2018

N° DE DEPOT : 14948

N° GESTION : 2010B13713

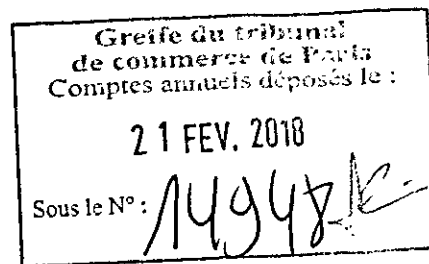
N° SIREN : 523371052

DENOMINATION : KINOUGARDE

ADRESSE : 38 rue Blomet 75015 Paris

MILLESIME : 2017

KINOUGARDE
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 €
Siège social : 38, rue Blomet 75015 PARIS
523 371 052 RCS PARIS



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18 JANVIER 2018

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 JUILLET 2017**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 780 585,93 € de la façon suivante :

- Autres réserves : 780 585,93 €

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des derniers exercices.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Ueert".

**CABINET D'EXPERTISE & DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES**

Jean-Pierre DAIRE

SAS au Capital de 16500 €

10, rue Georges Potié

59120 LOOS

SIRET : 414.782.961.00018

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes Annuels - Exercice clos le 31 Juillet 2017

S.A.S KINOUGARDE

38, Rue Blomet

75015 PARIS

**CABINET D'EXPERTISE & DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES**

Jean-Pierre DAIRE
SAS au Capital de 16500 €
10, rue Georges Potié
59120 LOOS
SIRET : 414.782.961.00018

SAS KINOUGARDE

38, Rue Blomet

75015 PARIS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée lors de l'Assemblée Générale en date du 26 Janvier 2016, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 juillet 2017 sur :

- ❖ Le contrôle des comptes annuels de votre Société, tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- ❖ Les justifications de nos appréciations,
- ❖ Les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à LOOS, le 14 Décembre 2017

Le Commissaire aux Comptes Inscrit

Jean-Pierre DAIRE



Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS KINOUGARDE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 38 rue BLOMET 75015 PARIS

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 2 3 3 7 1 0 5 2 0 0 0 1 1

Néant ☐ *

Exercice clos le
31/07/2017

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB		AC		
	Frais d'établissement *	CX		CQ		
	Frais de développement *	AF		AG		
	Concessions, brevets et droits similaires	AH	20 000	AI		20 000
	Fonds commercial (I)	AJ	16 777	AK	13 861	2 915
	Autres immobilisations incorporelles	AL		AM		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AN		AO		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AP		AQ		
	Terrains	AR		AS		
	Constructions	AT	806 288	AU	245 820	560 468
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AV		AW		
	Autres immobilisations corporelles	AX		AY		
	Immobilisations en cours	CS		CT		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CU		CV		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	BB		BC		
ACTIF CIRCULANT	Autres participations	BD		BE		
	Créances rattachées à des participations	BF		BG		
	Autres titres immobilisés	BH	59 911	BI		59 911
	Prêts	BJ	902 978	BK	259 682	643 296
	Autres immobilisations financières*	BL		BM		
	TOTAL (II)	BN		BO		
	STOCKS *	BP		BQ		
	Matières premières, approvisionnements	BR		BS		
	En cours de production de biens	BT		BU		
	En cours de production de services	BV		BW		
	Produits intermédiaires et finis	BX	1 163 618	BY	35 533	1 128 084
	Marchandises	BZ	2 346 311	CA		2 346 311
	Avances et acomptes versés sur commandes	CB		CC		
	CRÉANCES	CD		CE		
	Clients et comptes rattachés (3)*	CF	940 699	CG		940 699
Comptes de régularisation	Autres créances (3)	CH	164 901	CI		164 901
	Capital souscrit et appelé, non versé	CJ	4 615 531	CK	35 533	4 579 997
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CW				
	Disponibilités	CM				
	Charges constatées d'avance (3)*	CN				
	TOTAL (III)	CO	5 518 509	IA	295 215	5 223 294
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CP				
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif* (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)					
Renvois : (1) Dont droit au bail :		20 000	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS KINOUGARDE		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000 ..)			DA	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	433 062
	Report à nouveau			DII	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	780 585
	Subventions d'investissement			DJ	107 500
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	1 376 148
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	291 094
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs E1)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	957 579
	Dettes fiscales et sociales			DY	2 597 14
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	1 326
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	3 847 145	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	5 223 294	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	3 608 486
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EII	11 241	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS KINOUGARDE

Néant ☐ *

		Exercice N			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FD	FC
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF
		FG	25 209 256	FII	FI 25 209 256
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	25 209 256	FK	FL 25 209 256
	Production stockée*				FM
	Production immobilisée*				FN
	Subventions d'exploitation				FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP 30 546
	Autres produits (1) (11)				FQ 6 333
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR 25 246 136
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS
	Variation de stock (marchandises)*				FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW 4 005 035
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX 959 500
	Salaires et traitements*				FY 16 515 118
	Charges sociales (10)				FZ 2 744 181
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions* Sur actif circulant : dotations aux provisions* Pour risques et charges : dotations aux provisions				GA 159 585
					GB
					GC 35 533
	Autres charges (12)				GD
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GE 46 090
					GF 24 465 044
					GG 781 091
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GII
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM
	Différences positives de change				GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO
	Total des produits financiers (V)				GP
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR 323
	Différences négatives de change				GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT
	Total des charges financières (VI)				GU 323
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					
					GV (322)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					
					GW 780 768

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SAS KINOUGARDE**

Neant ☐ *

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	183	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HI	183	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(183)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		IL	25 246 13	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	24 465 551	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	780 585	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	IIY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	IIQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	IIK		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	4 049	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	5 775	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
Pénalités, amendes fiscales et pénales		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
		183		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

ETATS FINANCIERS

2017

Période du 01/08/2016 au 31/07/2017

KINOUGARDE

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS KINOUGARDE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2017, dont le total est de 5 223 294 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 780 586 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2016 au 31/07/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 17/10/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les Informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 7 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 7 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le montant du CICE est de 1 092 144 €.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	20 000			20 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	62 464	2 924	48 610	16 778
Immobilisations incorporelles	82 464	2 924	48 610	36 778
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	233 952	237 822		471 774
- Matériel de transport	8 838	6 455		15 293
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	282 321	37 444	543	319 222
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	9 840		9 840	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	534 951	281 721	10 383	806 289
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	47 735	12 176		59 912
Immobilisations financières	47 735	12 176		59 912
ACTIF IMMOBILISE	665 150	296 821	58 993	902 978

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	2 924	281 721	12 176	296 821
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	2 924	281 721	12 176	296 821
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		9 840		9 840
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	48 610	543		49 153
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	48 610	10 383		58 993

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/07/2017
Éléments achetés	20 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	

Droit au bail : 20 000 €

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	26 368	36 104	48 610	13 862
Immobilisations incorporelles	26 368	36 104	48 610	13 862
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage Industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	50 657	46 987		97 645
- Matériel de transport	2 214	3 740		5 954
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	70 011	72 754	543	142 222
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	122 882	123 481	543	245 820
ACTIF IMMOBILISE	149 250	159 585	49 153	259 682

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 734 743 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	59 912		59 912
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 163 618	1 163 618	
Autres	2 346 312	2 346 312	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	164 902	164 902	
Total	3 734 743	3 674 832	59 912
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	816 272
Total	816 272

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000,00 euros décomposé en 50 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 847 146 euros

Et se ventile

- A moins d'un an 3 608 487 euros
- De 1 à 5 ans 206 676 euros
- A plus de cinq ans 31 983 euros

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACT. NON PARVENUES	69 610
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	106
PROVISION CONGES A PAYER	373 956
AUTRES CHARGES PERSONNEL A PAYER	75 223
CHARGES SOC/CONGES PAYES	130 700
AUTRES CHARGES SOC A PAYER	26 291
TAXE D APPRENTISSAGE	126 331
FORMATION CONTINUE	202 230
EFFORT LOGEMENT CAP	98 292
CVAE ET CFE	61 921
AUTRES DROITS CAP	278 628
ORGANIC CAP	10 542
Total	1 453 828

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	164 902		
Total	164 902		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/07/2017
services à la personne	25 209 256
TOTAL	25 209 257

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 21 367 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/08/2014, la société SAS KINOUGARDE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS SENEK.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 831 personnes dont 3 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	16	
Agents de maîtrise et techniciens	33	
Employés	66	716
Ouvriers		
Total	115	716

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 77 939 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.